

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02136
Numéro SIREN : 421 789 801
Nom ou dénomination : FIGENAL S N C

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2021 sous le numéro de dépôt 82508

COMPTES ANNUELS

FIGENAL

Société en nom collectif

6 RUE COGNACQ-JAY 75007 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	1
Compte de résultat.....	3
Bilan.....	4
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	5
Faits caractéristiques.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	6
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	10
Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par nature.....	10
Résultat financier.....	10
Impôts sur les bénéfices.....	11
Impact dans les comptes du C.I.C.E.....	11
Charges et produits exceptionnels.....	11
NOTES SUR LE BILAN.....	12
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	12
Amortissements.....	12
Immobilisations financières.....	13
Stocks.....	13
Provisions.....	14
Dépréciations.....	14
Capitaux propres.....	15
Echéances des créances et des dettes.....	16
Produits à recevoir.....	17
Charges à payer.....	17
Produits constatés d'avance.....	18
Charges constatées d'avance.....	18
Situation fiscale différée.....	19
AUTRES INFORMATIONS.....	20
Etat des postes concernant les entreprises liées.....	20
Engagements hors bilan.....	21
Evolution des engagements de retraites et avantages similaires.....	21
Effectif moyen.....	22
Portefeuille des produits dérivés.....	22
Rémunérations allouées aux membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration.....	22
Evènements postérieurs à la clôture.....	22
Identité de la société consolidante.....	22
Intégration fiscale.....	23
Honoraires des commissaires aux comptes.....	23
Tableau des filiales et participations.....	24

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires	13 604 533	10 051 373
Production stockée		
Production immobilisée	148 045	54 709
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Autres produits		1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	13 752 579	10 106 083
Achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements	(6 200 919)	(6 911 160)
Variation de stock (marchandises, matières premières et approvisionnements)	1 194 881	468 394
Autres achats et charges externes	(6 583 471)	(2 466 193)
Impôts, taxes et versements assimilés	37 953	241 810
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et provisions	(434 622)	(558 051)
Autres charges	(268 921)	(242 121)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(12 255 099)	(9 467 320)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 497 479	638 763
Bénéfice attribué / (perte supportée) ou perte / (bénéfice) transféré		
Produits de participations		
Intérêts, produits et charges assimilés	(1 717)	(746)
Autres produits et charges financiers	(34 524)	(39 035)
RESULTAT FINANCIER	(36 241)	(39 781)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 461 239	598 981
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 067 138	(12 147)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(809 251)	
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	1 719 125	586 834

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	32 537 058	29 060 182	3 476 876	1 968 241
Immobilisations financières				
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	32 537 058	29 060 182	3 476 876	1 968 241
Stocks et encours	2 123 390	168 487	1 954 903	764 313
Avances et acomptes versés sur commandes	125 040		125 040	118 560
Clients et comptes rattachés	7 260 264		7 260 264	4 294 344
Autres créances	3 190 890		3 190 890	2 981 607
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	105 648		105 648	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 805 232	168 487	12 636 745	8 158 824
Comptes de régularisation actif				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	45 342 291	29 228 669	16 113 621	10 127 065
PASSIF				
			Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Capital			160 000	160 000
Primes d'émission, de fusion ou d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale			4 535	4 535
Autres réserves				
Report à nouveau			3 925	617 091
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 719 125	586 834
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			335 954	279 007
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			2 223 539	1 647 467
Avances conditionnées et autres fonds propres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			731 004	689 626
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			355 493	75 052
Emprunts et dettes financières divers			1 188 375	210 245
TOTAL DES DETTES FINANCIERES			1 543 868	285 297
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			9 135 555	5 417 272
Dettes fiscales et sociales			1 183 094	238 357
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			164 974	59 793
Autres dettes			1 131 586	1 789 253
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION			11 615 210	7 504 675
TOTAL DES DETTES			13 159 078	7 789 972
Comptes de régularisation passif				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF			16 113 621	10 127 065

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

FIGENAL

Faits caractéristiques

En 2019, aucun événement significatif n'est venu impacter les comptes de la Société.

En 2020 : Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'état d'urgence de santé publique de portée internationale à la suite de la propagation du virus de la Covid-19 et l'a qualifié de pandémie le 11 mars 2020. En réponse à cette crise sanitaire, les gouvernements du monde entier ont été dans l'obligation d'adopter des mesures restrictives sociales et économiques afin de limiter la propagation du virus.

Ces mesures prises par l'ensemble des pays ont eu un impact significatif sur l'économie mondiale.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels de la Société FIGENAL SNC sont établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le Plan Comptable Général et le Code de commerce résultant du règlement ANC 2014-03.

2. Actifs immobilisés

A. Immobilisations corporelles

Les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût de revient historique à l'exception des immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 décembre 1976. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires.

Lorsque cela est approprié, les coûts de démontage et de démantèlement d'un actif sont inclus dans le coût initial de l'actif en contrepartie d'une provision faisant l'objet d'une actualisation annuelle.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre.

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée :

- Constructions : 15 à 30 ans ;
- Bouteilles : 10 à 40 ans ;
- Unités de production : 10 à 20 ans ;
- Réseaux de canalisations : 30 à 35 ans ;
- Autres équipements : 5 à 30 ans.

Concernant les immobilisations corporelles reçues en apport, celles-ci sont amorties sur les durées précisées ci-dessus en tenant compte de la date réelle d'acquisition par les sociétés apportrices des actifs.

Les terrains ne sont pas amortis.

Du fait de l'application, à compter du 1er janvier 2005, des règlements CRC 2001-10 et 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation ainsi que la dépréciation et l'amortissement des actifs, les durées d'amortissement économiques de certains biens.

Les anciennes durées d'amortissement d'usage fiscal ont été maintenues. La dotation ou la reprise d'amortissement complémentaire résultant de ces différences de durée est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

L'écart entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif est également inclus en amortissement dérogatoire.

C. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

3. Stocks et encours

Les matières, les fournitures et les produits achetés sont principalement valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée pour les stocks et encours dont la valeur de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

4. Clients et autres actifs d'exploitation

Les clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur coût historique.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

5. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par nature

	CA France	CA Export	TOTAL 2020	TOTAL 2019
<i>(en euros)</i>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	13 124 633		13 124 633	9 976 373
Production vendue de services	479 900		479 900	75 000
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 604 533		13 604 533	10 051 373

Résultat financier

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

	2020	2019
<i>(en euros)</i>		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et charges assimilées	(1 717)	(746)
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	(1 717)	(746)

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

	2020	2019
<i>(en euros)</i>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes des reprises	(41 378)	(39 035)
Différences de change (nettes)	6 854	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(34 524)	(39 035)

Impôts sur les bénéfices

La Société ne calcule pas sa provision aux impôts. Son résultat est incorporé dans celui de sa société-mère, laquelle est intégrée fiscalement dans l'Air liquide SA, en tant que tête du groupe.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sur opérations de gestion		1 124 085
Sur opérations en capital		
Sur amortissements, provisions et transferts de charges	(57 216)	268
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(57 216)	1 124 353

Les charges et produits exceptionnels sont relatifs aux amortissements dérogatoires ainsi qu'à un remboursement allianz.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2020	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2020
Fonds commercial				
Concessions, brevets, licences				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains et constructions	198 184			198 184
Installations techniques, matériels et outillages industriels	30 261 642	618 260		30 879 902
Emballages récupérables et divers				
Autres immobilisations corporelles	5 227			5 227
Immobilisations corporelles en cours et avances et acomptes	133 039	1 320 706		1 453 745
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 598 092	1 938 966		32 537 058
TOTAL	30 598 092	1 938 966		32 537 058

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Amortissements au 1 ^{er} janvier 2020	Augmentations / Dotations aux amortissements	Diminutions d'amortissements	Amortissements au 31 décembre 2020
Fonds commercial				
Concessions, brevets, licences				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Constructions	198 184			198 184
Installations techniques, matériels et outillages industriels	28 426 440	430 331		28 856 771
Emballages récupérables et divers				
Autres immobilisations corporelles	5 227			5 227
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 629 851	430 331		29 060 182
TOTAL	28 629 851	430 331		29 060 182

Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en cours)</i>	Montants bruts au 31 décembre 2020	Dépréciations	Montants nets au 31 décembre 2020	Montants nets au 31 décembre 2019
Matières premières, approvisionnements	2 123 390	168 487	1 954 903	764 313
Encours				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
STOCKS	2 123 390	168 487	1 954 903	764 313

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises de l'exercice	2020
Amortissements dérogatoires	279 007	57 216	(268)	335 954
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	279 007	57 216	(268)	335 954
Provisions pour retraites et médailles				
Provisions pour restructuration				
Provisions pour garanties et pertes sur marchés à terme				
Provisions pour pertes de change				
Autres provisions pour risques et charges	689 626	41 378		731 004
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	689 626	41 378		731 004
TOTAL DES PROVISIONS	968 633	98 594	(268)	1 066 958
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à des provisions/reprises pour remise en état.

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises de l'exercice	2020
Immobilisations corporelles et incorporelles				
Titres de participation et autres immobilisations financières				
Stocks et encours	164 196	4 291		168 487
Comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
DEPRECIATIONS	164 196	4 291		168 487
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

Capitaux propres

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 10 000 actions au nominal de 16 euros et détenu par SICOGEF à hauteur de 99,99%.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2019 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2019	Augmentations/ (réductions) de capital	Autres variations	Au 31 décembre 2020 (avant affectation du résultat)
Capital social	160 000				160 000
Primes d'émission, de fusion ou d'apport					
Réserve légale	4 535				4 535
Autres réserves					
Report à nouveau	617 091	(613 166)			3 925
Dividende		1 200 000			
Résultat de l'exercice	586 834	(586 834)		1 719 125	1 719 125
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	279 007			56 947	335 954
CAPITAUX PROPRES	1 647 467	()		1 776 073	2 223 539

Le cas échéant :

Cas n°1: Augmentation de capital entièrement appelée

La variation du poste "Capital" résulte de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du x pour un montant de x euros par création de x actions nouvelles émises avec une prime d'émission de x,xx euros par action soit x euros. Ces actions ont été libérées à hauteur de x euros soit x,xx euros par action.

Cas n°2: Augmentation de capital non entièrement appelée

La variation des postes "Capital" et "Capital souscrit non appelé" résulte de l'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du x pour un montant de x euros par création de x actions nouvelles émises avec une prime d'émission de x,xx euros par action soit x euros. Ces actions ont été libérées à hauteur de x euros soit x,xx euros par action.

Actif (le cas échéant) :

(en euros)	Au 31 décembre 2019	Affectation du résultat 2019	Augmentations de capital	Autres variations	Au 31 décembre 2020
Capital souscrit non appelé					

La variation des postes "Capital souscrit non appelé" résulte :

- de la libération du solde du capital de l'augmentation de capital du x pour un montant de x euros. Cette libération a été décidée par le Conseil d'Administration du x.

- du solde du capital restant à libérer suite à l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du x pour un montant de x euros. Le capital restant à libérer s'élève au 31 décembre 2020 à x euros.

Échéances des créances et des dettes

CREANCES		Au 31 décembre 2020		
		Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an
<i>(en euros)</i>				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Créances clients, douteux ou litigieux		7 260 264	7 260 264	
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 232 021	2 232 021	
	Autres impôts			
Groupe et associés				
Débiteurs divers		958 870	958 870	
TOTAL DES CREANCES		10 451 155	10 451 155	

DETTES		Au 31 décembre 2020			
		Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
<i>(en euros)</i>					
Emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédit		355 493	355 493		
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		9 135 555	9 135 555		
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	809 251	809 251		
	Taxe sur la valeur ajoutée	355 633	355 633		
	Autres impôts	18 210	18 210		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		164 974	164 974		
Groupe et associés		1 188 375	1 188 375		
Autres dettes		1 131 586	1 131 586		
TOTAL DES DETTES		13 159 078	13 159 078		

Situation fiscale différée

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

Les montants à la clôture de l'exercice sont estimés à :

<i>(en euros)</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Impôts différés actif (allègement de la charge future d'impôt)		
Impôts différés passif (accroissement de la charge future d'impôt)		96 000

AUTRES INFORMATIONS

Etat des postes concernant les entreprises liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement);
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Les transactions avec ces sociétés sont réalisées aux conditions normales de marché.

(en euros)	31 décembre 2020	
	Montants bruts	Dont entreprises liées
BILAN		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes	125 040	
Clients et comptes rattachés	7 260 264	3 334 401
Autres créances	3 190 890	479 187
Emprunts et dettes financières divers	1 188 375	1 188 375
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 135 555	5 914 372
Dettes fiscales et sociales	1 183 094	156 431
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	164 974	
Autres dettes	1 131 586	(286 834)
COMPTE DE RESULTAT		
Produits de participations		
Intérêts, produits et charges assimilés	(1 717)	
Autres produits et charges financiers	(34 524)	

<Idesc>

Effectif moyen

Néant

Portefeuille des produits dérivés

Néant

Rémunérations allouées aux membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration

Aucune rémunération n'est allouée aux membres des organes d'administration et de direction.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Identité de la société consolidante

Les comptes de la Société FIGENAL sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Air Liquide.

Intégration fiscale

La société FIGENAL est intégrée fiscalement dans ce périmètre d'intégration et calcule sa provision pour impôt comme si elle était imposée séparément et paie son impôt à L'Air Liquide S.A. (tête de groupe).

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Nature des indications	Etabli en EUR				
	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
c) Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	8 867 023	15 237 504	15 196 394	10 051 373	13 604 533
b) Résultat avant impôts et charges calculées	2 065 304	1 367 985	2 016 888	1 157 032	3 015 654
c) Impôts sur les bénéfices					809 251
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e) Dotations aux amortissements et provisions	(3 172 914)	397 603	790 796	570 198	487 278
f) Résultat après impôts et charges calculées	5 238 218	970 381	1 226 092	586 834	1 719 125
g) Résultat distribué au titre de l'exercice	750 000	5 470 000	610 000	1 200 000	
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	202	202	202	202	202
b) Résultat après impôts et charges calculées	524	97	123	59	172
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action					
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés					
b) Montant de la masse salariale de l'exercice (en euros)					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (en euros)					

FIGENAL S.N.C.

Société en Nom Collectif au capital de 160.000 euros
Siège Social : 6 rue Cognacq-Jay
75007 Paris
421 789 801 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 15 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 15 juin,
A 11 heures,

Les associés de FIGENAL, société en nom collectif au capital de 160.000 euros, divisé en 10.000 parts de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, par voie de téléconférence, sur convocation de la gérance.

Sont présentes :

- | | |
|--|--------------------|
| - la Société Industrielle de Cogénération de France (SICOGEF), possédant
représentée par Monsieur Louis François Richard,
ayant tous pouvoirs aux fins des présentes ; | 9. 999 parts |
| - la Société Air Liquide Hydrogène
possédant
représentée par Madame Raphaëlle IMBAULT,
ayant tous pouvoirs aux fins des présentes ; | 1 part |
| Total | <hr/> 10 000 parts |

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis-François Richard, représentant la société SICOGEF, associé présent qui possède ou représente le plus grand nombre de parts et acceptant ces fonctions.

Monsieur Pierre LAUNE, gérant non associé est présent.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et la copie des lettres de convocation des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et au Commissaire aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

A titre ordinaire

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

A titre extraordinaire

- Examen d'un projet de modification des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance puis du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par la gérance et après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les

comptes annuels, approuve lesdits comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense relevant de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été enregistrée dans les comptes de l'exercice.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 1.719.125 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

● Bénéfice de l'exercice.....	1.719.125 euros
● Auquel s'ajoute le compte « Report à nouveau » bénéficiaire, soit	3.925 euros

● Formant ainsi un bénéfice distribuable de	1.723.050 euros
 A la distribution d'un dividende total de	 610.000 euros
Le solde au compte « Report à nouveau », soit	1.113.050 euros

Le dividende net par part sociale serait de 61 euros.

Le paiement des dividendes soit 610.000 euros serait effectué à compter du 16 juin 2021 .

L'Assemblée Générale prend acte que les sommes ainsi distribuées sont éligibles à l'abattement, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158 3. 2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes effectuées au titre des trois exercices précédents, étant précisé qu'il n'existe qu'une seule catégorie de part sociale :

Exercice	Distribution globale	Dividende éligible à la réfaction prévue au 3 de l'article 158, 2° du Code Général des Impôts	Dividende non éligible à la réfaction prévue au 3 de l'article 158, 2° du Code Général des Impôts
2019	1.200.000€	1.200.000€ Soit 120 € par part sociale	/
2018	610.000 €	610.000 € Soit 61 € par part sociale	/
2017	5.470.000 €	5.470.000 € Soit 547 € par part sociale	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de modifier les statuts de la Société afin que les statuts prévoient la possibilité que les assemblées générales ordinaires et extraordinaires puissent être tenues exclusivement par voie de visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant l'identification des actionnaires ce qui emporte la modification corrélative de l'article 15 des statuts comme suit :

ARTICLE 15 - ASSEMBLEES GENERALES – CONSULTATIONS ECRITES - VISIOCONFERENCE

Sont ajoutés les deux alinéas rédigés comme suit :

“Les associés peuvent participer et voter à l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification dans les conditions prévues par la loi.

Par ailleurs, les assemblées générales pourront, sur décision des associés être tenues exclusivement par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant l'identification des associés, sans préjudice de la possibilité de voter par correspondance. Toutefois, pour chaque assemblée générale extraordinaire, un ou plusieurs associés représentant au moins 5 % du capital social pourra s'opposer, après les formalités de convocation et conformément à la réglementation en vigueur, à ce qu'il soit recouru exclusivement à ces modalités de participation à l'assemblée. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

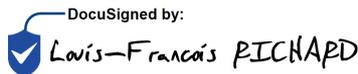
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le Président de séance et les associés ou leurs mandataires.

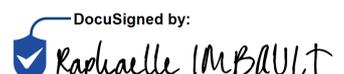
SIGOGEF

Monsieur Louis-François RICHARD

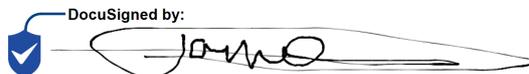
DocuSigned by:

74E9153E8D70463...

AIR LIQUIDE HYDROGENE

Madame Raphaëlle IMBAULT

DocuSigned by:

24D394E9E66F448...

Monsieur Pierre Laune
Le Gérant

DocuSigned by:

9DBC0DCEA1A747F...

FIGENAL SNC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux associés
FIGENAL SNC
6 Rue Cognacq Jay
75007 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FIGENAL SNC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un

audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Séverine Scheer

COMPTES ANNUELS

FIGENAL

Société en nom collectif

6 RUE COGNACQ-JAY 75007 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	1
Compte de résultat.....	3
Bilan.....	4
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	5
Faits caractéristiques.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	6
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	8
Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par nature.....	8
Résultat financier.....	8
Impôts sur les bénéfices.....	9
Charges et produits exceptionnels.....	9
NOTES SUR LE BILAN.....	12
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	12
Amortissements.....	12
Immobilisations financières.....	13
Stocks.....	13
Provisions.....	14
Dépréciations.....	14
Capitaux propres.....	15
Echéances des créances et des dettes.....	16
Produits à recevoir.....	17
Charges à payer.....	17
Produits constatés d'avance.....	18
Charges constatées d'avance.....	18
Situation fiscale différée.....	19
AUTRES INFORMATIONS.....	20
Etat des postes concernant les entreprises liées.....	20
Engagements hors bilan.....	21
Evolution des engagements de retraites et avantages similaires.....	21
Effectif moyen.....	22
Rémunérations allouées aux membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration..	22
Evènements postérieurs à la clôture.....	22
Identité de la société consolidante.....	22
Intégration fiscale.....	23

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires	13 604 533	10 051 373
Production stockée		
Production immobilisée	148 045	54 709
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Autres produits		1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	13 752 579	10 106 083
Achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements	(6 200 919)	(6 911 160)
Variation de stock (marchandises, matières premières et approvisionnements)	1 194 881	468 394
Autres achats et charges externes	(6 583 471)	(2 466 193)
Impôts, taxes et versements assimilés	37 953	241 810
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et provisions	(434 622)	(558 051)
Autres charges	(268 921)	(242 121)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(12 255 099)	(9 467 320)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 497 479	638 763
Bénéfice attribué / (perte supportée) ou perte / (bénéfice) transféré		
Produits de participations		
Intérêts, produits et charges assimilés	(1 717)	(746)
Autres produits et charges financiers	(34 524)	(39 035)
RESULTAT FINANCIER	(36 241)	(39 781)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 461 239	598 981
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 067 138	(12 147)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(809 251)	
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	1 719 125	586 834

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	32 537 058	29 060 182	3 476 876	1 968 241
Immobilisations financières				
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	32 537 058	29 060 182	3 476 876	1 968 241
Stocks et encours	2 123 390	168 487	1 954 903	764 313
Avances et acomptes versés sur commandes	125 040		125 040	118 560
Clients et comptes rattachés	7 260 264		7 260 264	4 294 344
Autres créances	3 190 890		3 190 890	2 981 607
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	105 648		105 648	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 805 232	168 487	12 636 745	8 158 824
Comptes de régularisation actif				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	45 342 291	29 228 669	16 113 621	10 127 065
PASSIF				
			Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Capital			160 000	160 000
Primes d'émission, de fusion ou d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale			4 535	4 535
Autres réserves				
Report à nouveau			3 925	617 091
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 719 125	586 834
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			335 954	279 007
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			2 223 539	1 647 467
Avances conditionnées et autres fonds propres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			731 004	689 626
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			355 493	75 052
Emprunts et dettes financières divers			1 188 375	210 245
TOTAL DES DETTES FINANCIERES			1 543 868	285 297
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			9 135 555	5 417 272
Dettes fiscales et sociales			1 183 094	238 357
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			164 974	59 793
Autres dettes			1 131 586	1 789 253
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION			11 615 210	7 504 675
TOTAL DES DETTES			13 159 078	7 789 972
Comptes de régularisation passif				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF			16 113 621	10 127 065

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

FIGENAL

Faits caractéristiques

En 2019, aucun événement significatif n'est venu impacter les comptes de la Société.

En 2020 : Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'état d'urgence de santé publique de portée internationale à la suite de la propagation du virus de la Covid-19 et l'a qualifié de pandémie le 11 mars 2020. En réponse à cette crise sanitaire, les gouvernements du monde entier ont été dans l'obligation d'adopter des mesures restrictives sociales et économiques afin de limiter la propagation du virus.

Ces mesures prises par l'ensemble des pays ont eu un impact significatif sur l'économie mondiale.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels de la Société FIGENAL SNC sont établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le Plan Comptable Général et le Code de commerce résultant du règlement ANC 2014-03.

2. Actifs immobilisés

A. Immobilisations corporelles

Les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût de revient historique à l'exception des immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 décembre 1976. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires.

Lorsque cela est approprié, les coûts de démontage et de démantèlement d'un actif sont inclus dans le coût initial de l'actif en contrepartie d'une provision faisant l'objet d'une actualisation annuelle.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre.

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée :

- Constructions : 15 à 30 ans ;
- Bouteilles : 10 à 40 ans ;
- Unités de production : 10 à 20 ans ;
- Réseaux de canalisations : 30 à 35 ans ;
- Autres équipements : 5 à 30 ans.

Concernant les immobilisations corporelles reçues en apport, celles-ci sont amorties sur les durées précisées ci-dessus en tenant compte de la date réelle d'acquisition par les sociétés apportrices des actifs.

Les terrains ne sont pas amortis.

Du fait de l'application, à compter du 1er janvier 2005, des règlements CRC 2001-10 et 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation ainsi que la dépréciation et l'amortissement des actifs, les durées d'amortissement économiques de certains biens.

Les anciennes durées d'amortissement d'usage fiscal ont été maintenues. La dotation ou la reprise d'amortissement complémentaire résultant de ces différences de durée est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

L'écart entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif est également inclus en amortissement dérogatoire.

C. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

3. Stocks et encours

Les matières, les fournitures et les produits achetés sont principalement valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée pour les stocks et encours dont la valeur de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

4. Clients et autres actifs d'exploitation

Les clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur coût historique.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

5. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par nature

<i>(en euros)</i>	CA France	CA Export	TOTAL 2020	TOTAL 2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	13 124 633		13 124 633	9 976 373
Production vendue de services	479 900		479 900	75 000
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 604 533		13 604 533	10 051 373

Résultat financier

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2020	2019
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et charges assimilées	(1 717)	(746)
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	(1 717)	(746)

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2020	2019
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes des reprises	(41 378)	(39 035)
Différences de change (nettes)	6 854	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(34 524)	(39 035)

Impôts sur les bénéfices

La Société ne calcule pas sa provision aux impôts. Son résultat est incorporé dans celui de sa société-mère, laquelle est intégrée fiscalement dans l'Air liquide SA, en tant que tête du groupe.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sur opérations de gestion		1 124 085
Sur opérations en capital		
Sur amortissements, provisions et transferts de charges	(57 216)	268
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(57 216)	1 124 353

Les charges et produits exceptionnels sont relatifs aux amortissements dérogatoires ainsi qu'à un remboursement Allianz.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2020	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2020
Fonds commercial				
Concessions, brevets, licences				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains et constructions	198 184			198 184
Installations techniques, matériels et outillages industriels	30 261 642	618 260		30 879 902
Emballages récupérables et divers				
Autres immobilisations corporelles	5 227			5 227
Immobilisations corporelles en cours et avances et acomptes	133 039	1 320 706		1 453 745
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 598 092	1 938 966		32 537 058
TOTAL	30 598 092	1 938 966		32 537 058

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Amortissements au 1 ^{er} janvier 2020	Augmentations / Dotations aux amortissements	Diminutions d'amortissements	Amortissements au 31 décembre 2020
Fonds commercial				
Concessions, brevets, licences				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Constructions	198 184			198 184
Installations techniques, matériels et outillages industriels	28 426 440	430 331		28 856 771
Emballages récupérables et divers				
Autres immobilisations corporelles	5 227			5 227
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 629 851	430 331		29 060 182
TOTAL	28 629 851	430 331		29 060 182

Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en cours)</i>	Montants bruts au 31 décembre 2020	Dépréciations	Montants nets au 31 décembre 2020	Montants nets au 31 décembre 2019
Matières premières, approvisionnements	2 123 390	168 487	1 954 903	764 313
Encours				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
STOCKS	2 123 390	168 487	1 954 903	764 313

L'augmentation des stocks est due à une nouvelle méthode de comptabilisation du stock CO2.

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises de l'exercice	2020
Amortissements dérogatoires	279 007	57 216	(268)	335 954
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	279 007	57 216	(268)	335 954
Provisions pour retraites et médailles				
Provisions pour restructuration				
Provisions pour garanties et pertes sur marchés à terme				
Provisions pour pertes de change				
Autres provisions pour risques et charges	689 626	41 378		731 004
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	689 626	41 378		731 004
TOTAL DES PROVISIONS	968 633	98 594	(268)	1 066 958
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à des provisions/reprises pour remise en état.

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises de l'exercice	2020
Immobilisations corporelles et incorporelles				
Titres de participation et autres immobilisations financières				
Stocks et encours	164 196	4 291		168 487
Comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
DEPRECIATIONS	164 196	4 291		168 487
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

Capitaux propres

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 10 000 actions au nominal de 16 euros et détenu par SICOGEF à hauteur de 99,99%.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2019 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2019	Augmentations/ (réductions) de capital	Autres variations	Au 31 décembre 2020 (avant affectation du résultat)
Capital social	160 000				160 000
Primes d'émission, de fusion ou d'apport					
Réserve légale	4 535				4 535
Autres réserves					
Report à nouveau	617 091	(613 166)			3 925
Dividende		1 200 000			
Résultat de l'exercice	586 834	(586 834)		1 719 125	1 719 125
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	279 007			56 947	335 954
CAPITAUX PROPRES	1 647 467	()		1 776 073	2 223 539

Échéances des créances et des dettes

CREANCES		Au 31 décembre 2020		
		Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an
<i>(en euros)</i>				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Créances clients, douteux ou litigieux		7 260 264	7 260 264	
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 232 021	2 232 021	
	Autres impôts			
Groupe et associés				
Débiteurs divers		958 870	958 870	
TOTAL DES CREANCES		10 451 155	10 451 155	

DETTES		Au 31 décembre 2020			
		Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
<i>(en euros)</i>					
Emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédit		355 493	355 493		
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		9 135 555	9 135 555		
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	809 251	809 251		
	Taxe sur la valeur ajoutée	355 633	355 633		
	Autres impôts	18 210	18 210		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		164 974	164 974		
Groupe et associés		1 188 375	1 188 375		
Autres dettes		1 131 586	1 131 586		
TOTAL DES DETTES		13 159 078	13 159 078		

Situation fiscale différée

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

Les montants à la clôture de l'exercice sont estimés à :

<i>(en euros)</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Impôts différés actif (allègement de la charge future d'impôt)		
Impôts différés passif (accroissement de la charge future d'impôt)		96 000

AUTRES INFORMATIONS

Etat des postes concernant les entreprises liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement);
 - avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement;
 - avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.
- Les transactions avec ces sociétés sont réalisées aux conditions normales de marché.

(en euros)	31 décembre 2020	
	Montants bruts	Dont entreprises liées
BILAN		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes	125 040	
Clients et comptes rattachés	7 260 264	3 334 401
Autres créances	3 190 890	479 187
Emprunts et dettes financières divers	1 188 375	1 188 375
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 135 555	5 914 372
Dettes fiscales et sociales	1 183 094	156 431
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	164 974	
Autres dettes	1 131 586	(286 834)
COMPTE DE RESULTAT		
Produits de participations		
Intérêts, produits et charges assimilés	(1 717)	
Autres produits et charges financiers	(34 524)	

Effectif moyen

Néant

Portefeuille des produits dérivés

Néant

Rémunérations allouées aux membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration

Aucune rémunération n'est allouée aux membres des organes d'administration et de direction.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Identité de la société consolidante

Les comptes de la Société FIGENAL sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Air Liquide.

Intégration fiscale

La société FIGENAL est intégrée fiscalement dans ce périmètre d'intégration et calcule sa provision pour impôt comme si elle était imposée séparément et paie son impôt à L'Air Liquide S.A. (tête de groupe).